

# MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER DE PROJET POUR L'INDUSTRIE 4.0

**ACCÉLÉREZ VOTRE CARRIÈRE GRÂCE À UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE EN ALTERNANCE !**

## Métier préparé

L'étudiant du Mastère Spécialisé® Manager de Projet pour l'Industrie 4.0 supervise des projets de développement et de déploiement de nouvelles technologies sur les lignes de production. Il pilote la performance en temps réel par la mise en place d'équipements connectés et mène une veille technologique contribuant à l'atteinte de la maturité industrielle de l'entreprise. Ayant une grande capacité d'écoute et de management, il accompagne les équipes dans leur montée en compétences. Il promeut auprès de la direction les projets d'innovation. Il participe à la stratégie industrielle de fabrication ou d'achat des produits.



**VAE, ETUDIANT, CONTRAT APPRENTISAGE, CONTRAT PROFESSIONNALISATION, FORMATION CONTINUE**

Durée : 70 jours  
sur 12 mois

Code WEB : MSIndus4.0  
Code RNCP : RNCP39955

## Compétences visées

Sur le plan technique, l'étudiant doit maîtriser les logiques de production (flux de production, lean management, indicateurs). Il connaît les outils de gestion de projet, est initié à l'informatique industrielle et la cybersécurité.

En terme de savoir-être, il fait preuve de leadership, de pédagogie, d'écoute, de curiosité.

## Débouchés

- Responsable industrialisation
- Responsable méthodes
- Directeur technique
- Chef de projet industriel
- Chef de projet digitalisation

## Déroulé du cursus

Vous intégrez une formation labellisée par la Conférence des grandes écoles (CGE), de niveau bac +6. D'une durée de 12 mois, en alternance, au rythme de trois semaines en entreprise et d'une semaine à CESI, le Mastère Spécialisé® Manager de Projet pour l'Industrie 4.0, vous permet d'acquérir des compétences métiers et transverses (gestion de projets, accompagnement des hommes aux changements...), adaptées aux problématiques actuelles et enjeux de demain. Ainsi, vous serez en capacité de devenir un acteur majeur de l'entreprise !

## DIPLÔME

**Manager de projet pour l'industrie 4.0 (MS)**, Mastère Spécialisé® en co-accréditation avec l'ESIGELEC, enregistré au RNCP au niveau 7, par décision de France compétences du 18/12/2024 publiée le 18/12/2024

## Public

Etudiants en poursuite d'études  
Salariés d'entreprise  
Demandeurs d'emploi  
Reprise d'études  
En reconversion

## Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7)  
**ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle**
- Dérogation possible sur dossier : nous contacter

## Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

## Frais de scolarité

Selon le statut choisi : nous contacter.

## OBJECTIFS

Réaliser la veille technologique  
Définir une stratégie de transition digitale  
Définir de nouvelles méthodes de travail  
Superviser le déploiement des processus de production  
Intégrer des équipements de fabrication  
Etablir un bilan financier d'un projet d'amélioration  
Mettre en oeuvre et promouvoir un projet d'industrialisation

## PÉDAGOGIE

### Projets réalisés

Industrialisation de produits conception d'outillage  
Projet d'innovation produit  
Etudes de cas industrialisation produit / process  
Conception outillage  
Projet d'innovation produit  
Paramétrage de systèmes d'informations

### Système d'évaluation

Pour valider un Mastère Spécialisé® il faut remplir les trois conditions suivantes :  
- Suivre les cours et valider les Unités d'Enseignement  
- Effectuer une mission en entreprise d'une durée minimum de 6 mois équivalent temps plein et la valider  
- Réaliser une thèse professionnelle et la valider  
Le MS® permet d'acquérir 75 crédits ECTS



Diplôme bac +6 labellisé par la CGE  
Certification professionnelle titre de niveau 7 enregistré au RNCP  
Des experts métiers issus du monde de l'entreprise  
Une thèse professionnelle pour développer sa prise de hauteur  
Parcours en alternance  
Accélérateur de carrière

## MODALITÉS D'ADMISSION

- L'admission s'appuie sur plusieurs éléments :
- Analyse du dossier
- Vérification des prérequis
- Questionnaire métier et entretien de positionnement
- Commission d'admission
- Entre le dépôt du dossier de candidature et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois. L'inscription définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

## OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Paris - Nanterre, Rouen, Strasbourg

Deux rentrées possibles par an en février et octobre.

